

PRIX D'ARCHITECTURE DU PROJET CITOYEN

EDITION 2023 - CATÉGORIE GÉNÉRALE

LE PRIX

Chaque année, le Prix d'Architecture du Projet Citoyen récompense les acteurs d'une véritable démarche de co-production où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

Les projets retenus à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateur, habitant, résident) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).

La délibération a eu lieu le mercredi 6 septembre à Paris et le prix a été remis à l'occasion du Congrès des Architectes le 21 octobre 2023 au Palais des Papes d'Avignon.

François Terrien, Lauréats 2023 : « Le projet Emmaüs à Angers nous est apparu l'occasion idéale pour mettre en pratique notre volonté de concevoir et réaliser en réutilisant un maximum de matériaux de réemploi. Sur les 3660 M2 habitables du projet, seuls 1290 M2 sont neufs, et 2400 résultent de la réhabilitation ou de la restructuration de bâtiments pré existants. 117 tonnes de matériaux manufacturés au rebut ou issues de la démolition ont été mis en œuvre en réemploi, ce qui correspond à environ 3700T de matière vierge économisée. La conception a été le fruit d'échanges constants entre l'association, la communauté Emmaüs, la maîtrise d'œuvre et le résultat de la cueillette de produit de réemploi. »

Marine Canté, présidente du jury : « Quoi de plus heureux et valorisant pour un architecte que d'être conforté dans son acte de construire, dans sa démarche et dans son éthique mis en œuvre au cœur du projet. Cette année le panel de projet présenté était riche et exemplaire. En étudiant les projets présentés, nous avons pu constater que ceux-ci « transparent » l'investissement des maîtrises d'œuvre et cela mérite amplement d'être valorisé par un prix. Je remercie vivement l'UNSFa et le jury pour ce bon moment passé ensemble et pour la richesse de nos débats.

COMPOSITION DU JURY

Marine CANTÉ, présidente du Jury
CALC Architecture, Lauréat de l'Édition 2022

Odile BOUSQUET
Chargée de mission au bureau des professions de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale,
Ministère de la Culture

Fanny Gonzalez
Urbaniste Designer, Réseau AMU France (Assistance
maîtrise d'usage)

Pauline POLGAR
Directrice des Rédactions, Groupe Batiactu

Jean Michel WOULKOFF
Président de l'Unsfà

Laure-Anne GEOFFROY
Vice-Présidente de l'Unsfà

Marie-Françoise MANIÈRE
Présidente d'Honneur de l'Unsfà

LAURÉAT

Requalification et extension des espaces d'Emmaüs Angers - Saint-Jean-de-Linières

Le projet consistait à améliorer le confort de la communauté et des bénévoles en créant une nouvelle salle à manger de 140 m², en aménageant de nouveaux ateliers de tris isolés et chauffés en hiver de 1100m², à créer une nouvelle salle de vente de 1200 m².

Le projet s'est donné pour objectif de répondre avec précision aux besoins des futurs usagers en les intégrant au processus de conception, tout en réduisant autant que possible sa consommation de ressources via le réemploi de matériaux et l'usage d'isolants biosourcés et recyclés.

Maître d'œuvre
SARL Terrien Architectes

Maître d'ouvrage
EMMAUS FRANCE, Angers

Maître d'usage-citoyen
**Association Emmaüs
Angers**



MENTION SPECIALE DU JURY

La canopée : logements et résidence intergénérationnelle

L'objectif de la Canopée est de conjuguer les ambitions techniques et esthétiques liées au terrain et d'identifier les différents moyens de favoriser les échanges au sein de la résidence, afin de proposer une opération de logements abordables, durables et de haute qualité architecturale. Le projet a été réalisé principalement par des entreprises locales, en matériaux biosourcés : un système constructif en filière sèche et des éléments préfabriqués permettant un assemblage rapide et un chantier en site occupé à faibles nuisances.

Maître d'œuvre
LIEUX F.AU.VES

Maître d'ouvrage
Habitée SCIC SAS

Maître d'usage-citoyen
Mairie de Bassens



MENTION SPECIALE DU JURY

Projet : Tiers-lieux Université Paris 8

Le campus de l'Université Paris 8 regorge d'espaces intermédiaires qui ne demandent qu'à être habités ! C'est de ce constat qu'émerge l'idée d'aménager des «tiers-lieux» qui viendront proposer de nouveaux usages aux étudiants, aux enseignants et au personnel.

Le projet a été mené avec un groupe d'usagers regroupant étudiants, agents, enseignants afin de définir au mieux collectivement les futurs aménagements. A raison de trois espaces par année, et sur trois ans, Lao architecture a animé les ateliers de programmation et de co-conception avec les usagers, développé le projet technique et assuré le suivi du chantier.

Maître d'œuvre
Lao architecture

Maître d'ouvrage
Université Paris 8

Maître d'usage-citoyen :
Représentant du groupe d'étudiants



MENTION SPECIALE DU JURY

Projet : Aménagement participatif de la cour de l'école Jules Ferry

Le projet vise à rendre la cour adaptée aux différents besoins et au changement climatique en mettant le plus possible les usagers à contribution. La cour est entièrement dés-imperméabilisée et elle se trouve greffée d'un préau et d'une rampe PMR.

L'ensemble de ce projet d'aménagement cherche à offrir une meilleure gestion des eaux pluviales en favorisant l'infiltration ainsi qu'une construction s'appuyant sur une démarche forte de réemploi.

Maître d'œuvre
Bagard & Luron Architectes

Maître d'ouvrage
Ville de Malzeville

Maître d'usage-citoyen :
Ecole Élémentaire Jules Ferry

